

connexions entre des sources de natures diverses, de retrouver l'épaisseur de l'écriture des juristes, que la transmission lamentable des textes a souvent dissimulée » (p. 237, et p. 13). Dans un premier chapitre, à la question de l'existence éventuelle d'une littérature juridique romaine, l'auteur entend apporter une réponse à travers sa réception par les lecteurs antiques : les juristes eux-mêmes d'abord, mais aussi les étudiants, et les professions impliquées dans l'administration de la justice, notamment les avocats. Et s'il relève que l'Antiquité ignorait le terme général de « littérature », en revanche Rome participait d'une conception graduée de l'espace littéraire (p. 48), au sein duquel les écrits des juristes, visant à instruire, trouvaient leur place (p. 53), en pleine conscience de leur particularité (p. 238). Les chapitres II, III et IV présentent successivement les trois figures du juriste romain : le philosophe, l'historien, l'enseignant. Les juristes romains n'étaient pas des philosophes, mais, au besoin, ils utilisaient la philosophie pour en désamorcer les doutes et y substituer l'ordre prévisible de la raison juridique (p. 128). Ils n'étaient pas plus historiens, mais savaient faire appel à l'histoire, le cas échéant, pour s'assister dans la régulation du futur (p. 183). Enfin, Gaius, avec ses *Institutes*, incarne le juriste enseignant et fait, pratiquement à lui seul, l'objet du chapitre IV. Suit alors un premier appendice consacré au paratexte dans les œuvres des juristes romains : les *capita*, subdivisions en unités de sens, les *tituli* ou *rubricae*, soit les intertitres. Un deuxième appendice, très bref, traite du mot *species* et de l'artisanat linguistique des juristes. Bibliographie fouillée, index des auteurs modernes et index des sources achèvent cet ouvrage intéressant, qui redonne la place qu'elle mérite à, et ce sont les termes mêmes de l'auteur, une « littérature invisible » jusque-là.

Huguette JONES

Claudia MOATTI & Christel MÜLLER (Ed.), *Statuts personnels et espaces sociaux. Questions grecques et romaines*. Paris, De Boccard, 2018. 1 vol. broché, 304 p. (TRAVAUX DE LA MAISON ARCHÉOLOGIE & ETHNOLOGIE, RENÉ-GINOUVÈS, 25). Prix : 39 €. ISBN 978-2-7018-0541-2.

Depuis les travaux de M. Weber et les célèbres réflexions de M. I. Finley dans les années 1960-1970, la question des statuts dans l'Antiquité a vu l'émergence d'une riche historiographie caractérisée par un désir constant de réétudier cette question sous différentes approches ou de compléter, nuancer les bases établies. Le séminaire dont ce livre est issu ne fait pas exception. Il visait à dépasser les divisions rigides basées sur les seuls critères sociaux et juridiques en s'interrogeant sur le degré de formalisation des sociétés antiques. On appréciera l'originalité de la méthodologie qui aborde la perspective statutaire à l'aide de la dimension spatiale, concrète et abstraite, thématique également prolifique depuis le *spatial turn*, initié par les recherches d'H. Lefebvre. L'ouvrage collectif s'ouvre sur deux contributions ayant pour point commun un intérêt pour la formation de deux grands « statuts » des mondes grec et romain, les élites et les citoyens d'une part, le patriciat et la plèbe de l'autre. Au-delà de la simple « réflexion historiographique », comme les qualifiait l'introduction, elles posent les bases pour la lecture du livre, tout en proposant des théories innovantes et prometteuses, surtout la « citoyenneté comportementale » d'A. Duplouy. Affinant une historiographie foisonnante, cette approche, en droite ligne de la notion d'*habitus* de P. Bourdieu, montre comment, dans la Grèce archaïque, la citoyenneté se définissait par des comportements

collectifs ou individuels. De son côté, M. Humm part d'une analyse exhaustive de termes tels que *patres*, *patricii*, *populus*, *curia* ou encore *plebs*, afin de montrer comment la société romaine est passée d'un « dualisme patricio-plébéien », établi sur des normes juridiques, religieuses ou politiques, à une « mise en ordre » définissant une société plus individuelle et dynamique, structurée par la *fortuna* et la *dignitas*, aux V^e et IV^e siècles av. J.-C. Avec un article limpide et, par ailleurs, soutenu par un attachement à nuancer et dépasser la volonté moderne de tout organiser, Claudia Moatti ouvre la partie centrale de l'ouvrage sur les espaces et la différenciation sociale. Elle montre comment la dimension spatiale déterminait le statut, pouvait valider ou invalider tout changement, voire même interdire ou limiter certains statuts et, inversement, comment des espaces pouvaient être qualifiés par le rang social. La contribution de R.-M. Bérard complète cette approche en s'intéressant au contexte funéraire étudié à partir des sources archéologiques. Elle propose une méthodologie intéressante, notamment via l'étude du parcours menant aux tombes. Il est cependant regrettable qu'elle ne soit pas regroupée en un seul article avec la contribution suivante, celle d'A. Pollini. Le contexte est d'ailleurs le même, celui des colonies grecques d'Italie du Sud et de Sicile, qui fait un peu figure d'exception dans le monde grec. Cette contribution se limite à démontrer que l'archéologie seule ne peut être employée pour identifier précisément l'organisation statutaire d'un contexte déterminé. B. Le Guen s'attaque ensuite au public du théâtre de Dionysos Éleuthéus d'Athènes, le seul à proposer une documentation variée qui couvre une période allant du V^e siècle av. J.-C. aux premiers siècles de l'Empire romain. Tout en revenant sur l'historiographie, l'auteure exploite à merveille cette documentation, allant jusqu'à évoquer la problématique des « jetons d'entrée », pour nous dresser un tableau réaliste du public qui assistait aux représentations théâtrales, de sa disposition et des éventuels moyens de la contrôler. J.-M. Roubineau complète cette approche par un intérêt porté à un autre espace civique, le gymnase. À partir de la célèbre loi de Béroia du II^e siècle av. J.-C., il fait la distinction entre les exclus du gymnase, *i.e.* physiquement interdits d'accès à l'édifice, et les exclus au gymnase, c'est-à-dire aux activités athlétiques. Il propose de nouvelles interprétations plus convaincantes que celles précédemment proposées, notamment sur le cas des *apalaistroi* dont l'identification permet même de supposer l'existence probable d'un registre des habitués au gymnase. C. Bady termine la seconde partie de l'ouvrage en s'intéressant aux statuts et liens interpersonnels dans les espaces de banquet à travers les *Propos de table* de Plutarque. Même si l'analyse de la manière d'affirmer son statut et d'entretenir sa sociabilité est pertinente et bien construite, elle aurait sans doute bénéficié d'une extension à d'autres contextes et sources, bien que l'historiographie soit déjà abondante. À titre d'exemple, malgré un récit fantaisiste, le banquet de Trimalchion n'est que rarement mentionné et seulement en note infrapaginale. La dernière partie complète l'ouvrage en rappelant le dynamisme des sociétés antiques. On appréciera l'accent mis en grande partie sur le déclassement social et juridique, plutôt que sur l'ascension déjà maintes fois étudiée. À partir de la trajectoire d'Andocide, frappé d'atimie dans la période qui suit directement la *stasis* athénienne de 404/403, V. Azoulay et P. Ismard montrent que les honneurs et déshonneurs mettent en avant une dynamique statutaire qui crée une « gamme de situations statutaires ». Par ce biais, ils invitent habilement à réfléchir sur notre conception des divisions statutaires de la société athénienne, qui devaient varier en fonction des lieux, des « sphères d'action »

et du temps. Relatant la vie de la prostituée Néaira et de sa fille Phanô dans une narration agréable à lire, C. Müller montre comment le cheminement spatial agit comme facteur de promotion statutaire. Le parcours de cette affranchie, qui couche avec des domestiques et est toujours considérée comme esclave et, surtout, de cette citoyenne qui se prostitue, permet de relativiser la rigidité des statuts. Elle fait ainsi écho à la « citoyenneté comportementale », étudiée plus tôt dans l'ouvrage. F. Hurlet se penche ensuite sur la cour impériale. Il parvient intelligemment à démontrer l'existence d'une hiérarchie des amis du prince, mais moins rigide et plus complexe que la tripartition proposée par T. Mommsen et A. Winterling. L'empereur pouvait en effet graduer ses punitions en interdisant l'accès à certains lieux qu'il fréquentait et, *de facto*, former différents statuts. Dans le dernier article de cette publication, Y. Rivière nous offre le pendant de la précédente contribution où le point de vue adopté n'est plus celui de la personne qui écarte, mais de l'écarté lui-même, en l'occurrence Cicéron, banni en 58 av. J.-C. La principale innovation de l'auteur est de combiner les discours de l'orateur à sa correspondance et, ce faisant, démontrer que l'*aqua et igni interdictio* était assortie d'une perte de la citoyenneté, contrairement à une idée souvent admise dans l'historiographie. Cet ouvrage collectif sur les statuts personnels et les espaces sociaux constitue en définitive une bonne mise à jour de la question des statuts dans l'antiquité grecque et romaine. Il remet en question la volonté courante dans l'historiographie moderne de tout organiser, structurer, séparer. Les statuts ne se définissent dès lors plus comme des divisions rigides, mais plutôt comme des sortes d'agrégats de droits, privilèges et interdictions aux limites floues, auxquels le comportement des individus montre l'appartenance. Le dynamisme des sociétés antiques s'explique alors facilement par le retrait ou l'ajout de ces droits, privilèges et interdictions. L'espace jouait un rôle primordial dans cette composition, soit en étant déterminant, affirmant et changeant les statuts, soit, à l'inverse, en étant qualifié par ces derniers. Les historiens de l'économie pourraient cependant regretter que la vie professionnelle n'ait pas été davantage mise en avant, car sa relation avec l'espace était également primordiale. On aurait ainsi pu évoquer l'importance de l'atelier dans la définition des statuts ou le regroupement de métiers par quartier.

Damien DELVIGNE

Catherine WOLFF, *L'éducation dans le monde romain*. Paris, A. et J. Picard, 2015. 1 vol., 271 p. (ANTIQUITÉ/SYNTHESES, 16). Prix : 39 €. ISBN 978-2-7084-993-4.

How comes that the Greek σχολή, which initially meant "leisure", eventually denoted a group of students attending lectures, and the activity of learning? And what about the double meaning of the Latin *ludus*? Checking the excellent and thorough *Index Rerum* in the present volume will bring the readers much closer to an answer and the appropriate references than many handbooks on education in the ancient world do. This brings me to the first merit of this book: it is thoroughly source-based and testifies of the author's deep and profound knowledge of both Greek and Latin literature. Other outstanding features immediately strike. The bibliography is multilingual, and aptly reflects awareness of the different traditions that exist in the Anglo-Saxon, French, German, Italian, and Spanish research environments [I missed references to L. Maurice, *The Teacher in Rome. The Magister and His World* (Lexington KY, 2013) or